

Synthèse du questionnaire sur les conséquences de la crise sanitaire

20/04/20

Autrices et auteurs

Préambule

Ce questionnaire adressé aux acteurs culturels de Bretagne vise en priorité à mesurer l'impact financier à court terme (1^{er} mars / 30 juin) de la situation liée à la pandémie de Covid-19 et à adapter le cas échéant le cadre de l'intervention des pouvoirs publics.

Le questionnaire a été transmis, à partir du 1^{er} avril 2020, aux artistes auteurs (écrivain, dessinateur-illustrateur, photographe, traducteur et scénariste) par le site web de l'établissement, par lettre d'information à plus de 384 contacts, par mail, et partagé sur les réseaux sociaux...

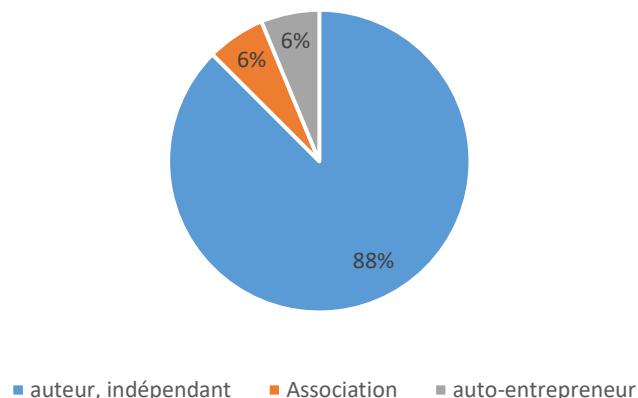
31 artistes auteurs ont répondu au questionnaire. Il s'agit d'un taux de retour faible eu égard aux plus de 630 auteurs et autrices recensés par l'établissement.

Caractéristiques des répondants

Nature principale de l'activité

Les auteurs ayant répondu sont des écrivains, des plasticiens, des dessinateurs illustrateurs et des photographes. Beaucoup d'entre eux sont des auteurs jeunesse qui interviennent dans le cadre d'événements littéraires. Deux des artistes auteurs sont une conteuse et un comédien et sont intervenants dans le domaine du spectacle vivant.

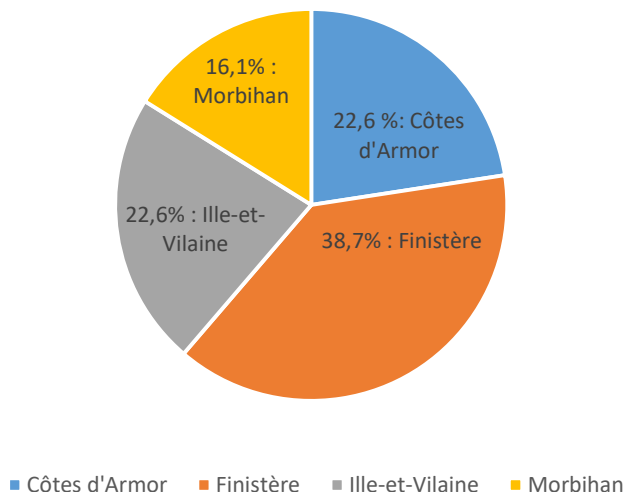
Statut juridique



88% des auteurs sont des artistes auteurs indépendants.

6% font partie d'association et 6% ont pris le statut d'auto-entrepreneur.

Implantation géographique



Chiffre d'affaires / compte administratif / compte de résultat / revenu 2019

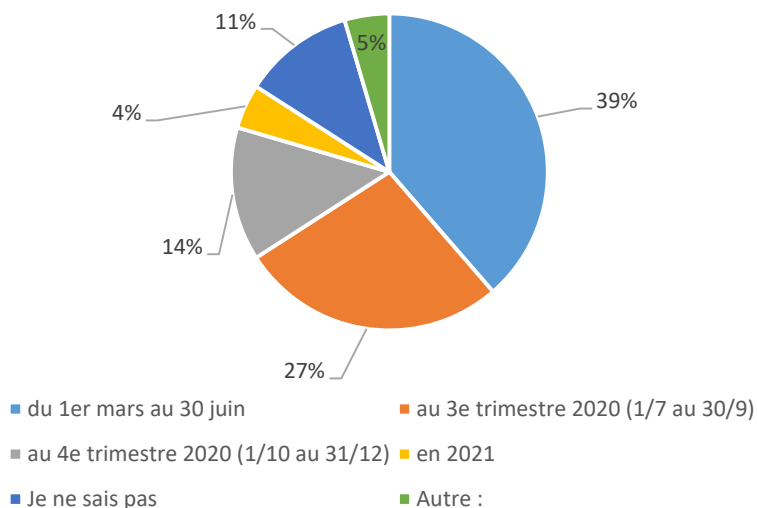
Sur les 31 artistes auteurs qui ont répondu : 14 dépassent l'ancien seuil d'affiliation de l'Agessa et de la Maison des artistes (montant de 2019 : 9024 €) pour leurs revenus.

Pour les 14 artistes auteurs qui sont au-dessus des 9000 euros, il s'agit d'illustrateurs dessinateurs et d'auteurs jeunesse qui publient régulièrement et qui mènent des actions culturelles et de médiation. 8 déclarent des revenus entre 4000 et 9000 euros, 7 autres des revenus entre 1350 et 4000 euros et 2 autres ne sont pas en capacité de donner leurs revenus pour 2019.

Impacts de la pandémie

74 % (23 des répondants sur 31) indiquent rencontrer des difficultés économiques

Impacts à plus ou moins long terme

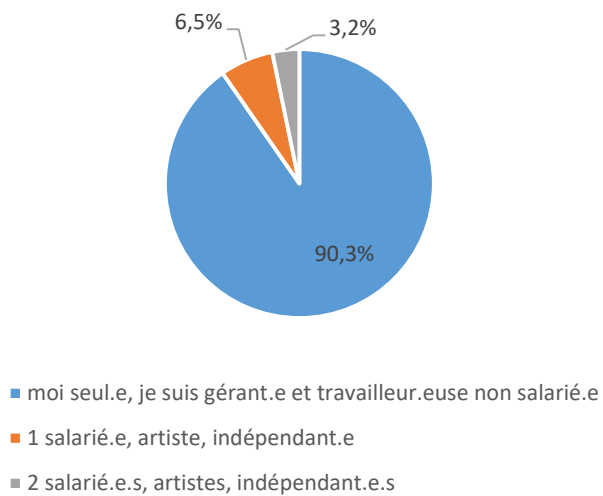


80% des artistes auteurs rencontrent et vont rencontrer des difficultés économiques en 2020. 39 % rencontrent déjà des difficultés financières, 27 % indiquent que ce sera le prochain trimestre et 14% au dernier trimestre.

Principales difficultés rencontrées

Plus de 80% des artistes auteurs indiquent que les difficultés rencontrées sont liées aux annulations des festivals, manifestations littéraires, aux ateliers et rencontres scolaires qu'ils devaient mener. Plus de 38% mentionnent les reports de publication et plus de 32% les baisses et pertes de commandes d'ouvrages.

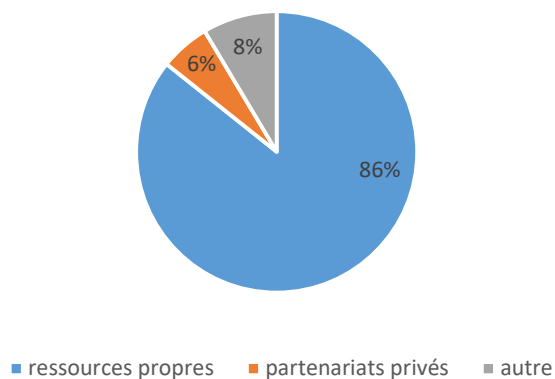
Nombre de personnes concernées par la situation



Plus de 90% des artistes auteurs sont seuls concernés par la situation. Ils sont sous le statut d'artistes auteurs indépendants.

Deux auteurs sont salariés de leurs propres structures éditrices et un auteur est salarié d'une association.

Pertes de recettes prévues



Plus de 85% des artistes auteurs vont perdre des ressources propres.

8% vont perdre également des partenariats pour des projets éditoriaux et 6% des aides publiques.

Charges financières que les répondants ne seront pas en mesure d'assumer d'ici au 30 juin

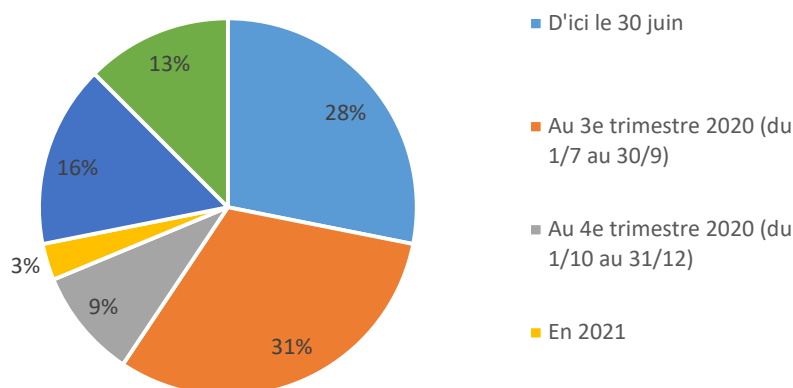
Pour 25% des artistes auteurs, les charges courantes vont poser des problèmes. Pour 16%, les charges sociales et fiscales seront difficiles à régler. Pour 16% d'auteurs, le paiement de loyer et également pour 16% d'auteurs le remboursement de prêt.

16% des artistes auteurs ayant répondu déclarent qu'ils devraient pouvoir assurer les diverses charges financières.

Disparitions de charges prévues

Plus de 67% ne constatent pas de disparition de charges financières. Plus de 16% estiment que les charges courantes vont diminuer. Plus de 6% qu'ils vont faire des économies sur l'essence en raison des annulations et des reports d'événements. Est également indiqué une baisse des charges dû aux non versement de salaires et rémunération, une baisse de loyer pour un auteur.

Difficultés de trésorerie



Plus de 68% des artistes auteurs déclarent qu'ils vont rencontrer des difficultés de trésorerie d'ici la fin de l'année 2020.

13% d'artistes auteurs ne savent pas encore s'ils auront des problèmes financiers tandis que 16% pensent pouvoir faire face à la situation.

Sollicitation d'aides

Structure ou institution que les répondants ont prévu de solliciter

38,8 % (12) des répondants ne se sont pas rapprochés d'une structure ou d'une institution pour une aide ou un accompagnement

41,9% (13) ne savent pas quelle structure contacter pour une aide ou un accompagnement.

19,3 % (6) se sont rapprochés d'une structure ou d'une institution pour une aide ou un accompagnement.

Seulement 4 artistes auteurs ont précisé les structures sollicitées. Il s'agit pour l'un d'entre eux de la Société des gens de lettre, pour un autre de son comptable, un autre un conseiller en insertion professionnel et le dernier a indiqué avoir contacté la direction des impôts.

Dispositifs exceptionnels que les répondants ont prévu de solliciter

Les artistes auteurs ayant répondu au questionnaire ont prévu, selon leur situation, de solliciter un ou plusieurs dispositifs exceptionnels.

- Plus de 38% d'artistes auteurs vont demander un report de cotisations sociales et d'impôts et de taxes.
- Plus de 35% vont faire appel au fonds de solidarité
- Plus de 32% ne savent pas s'ils vont demander des aides ou des reports.
- Plus de 16% vont solliciter des aides exceptionnelles auprès des institutions publiques.
- Plus de 16% vont recourir à l'arrêt de travail pour garde d'enfant.

Autres mesures qui pourraient être utiles

Peu d'artistes auteurs ont répondu à cette question, seulement 9 sur les 31 (29%).

Deux artistes auteurs considèrent que le fonds de solidarité n'est pas vraiment adapté.

Des souhaits sont exprimés :

- que les organismes prennent contact avec les artistes auteurs pour les accompagner
- une mise en place d'un revenu minimum universel ou d'un revenu annuel de pluriactivités ou d'aides spécifiques pour les auteurs en tenant compte de l'irrégularité des revenus.
- annulation du dernier trimestre de l'URSSAF
- une mise en place de bourses de création exceptionnelle en regard des revenus perdus.